

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Mettre en place son projet d'entreprise

Vous êtes producteur de légumes et vous vous interrogez sur la direction à donner à votre exploitation. Légumes de France vous propose deux services complémentaires : le diagnostic stratégique Resol et une formation « Comment élaborer son projet d'entreprise ? ».

Le diagnostic stratégique Resol à réaliser chez vous

Vous souhaitez prendre du recul et réfléchir à vos pratiques culturales et leur impact sur l'environnement, vérifier la perception que vous avez de votre situation économique, y voir plus clair sur la gestion de votre personnel : le Diagnostic stratégique Resol vous donne une vision globale de l'exploitation au niveau économique, environnemental et social. Il s'agit d'une première approche pour identifier des pistes d'amélioration.

Les atouts du diagnostic

- Un diagnostic court : 2h et 100 questions.

- Un diagnostic global : environnement, économie, social.
- Des résultats édités directement en fin d'entretien.
- Une comparaison des résultats de l'exploitant avec une moyenne départementale.
- Un moyen d'identifier des axes de progrès collectifs à l'échelle d'une zone de production ou d'un groupement de producteurs.
- Les résultats de ce diagnostic prennent tout leur intérêt en les discutant avec le conseiller. Ils doivent vous permettre de décider de vos axes d'amélioration.
- Il s'agit d'un état des lieux de l'exploitation pour enclencher une démarche de progrès. Une analyse plus poussée



Formation Stratégie d'entreprise auprès des producteurs du Vaucluse.

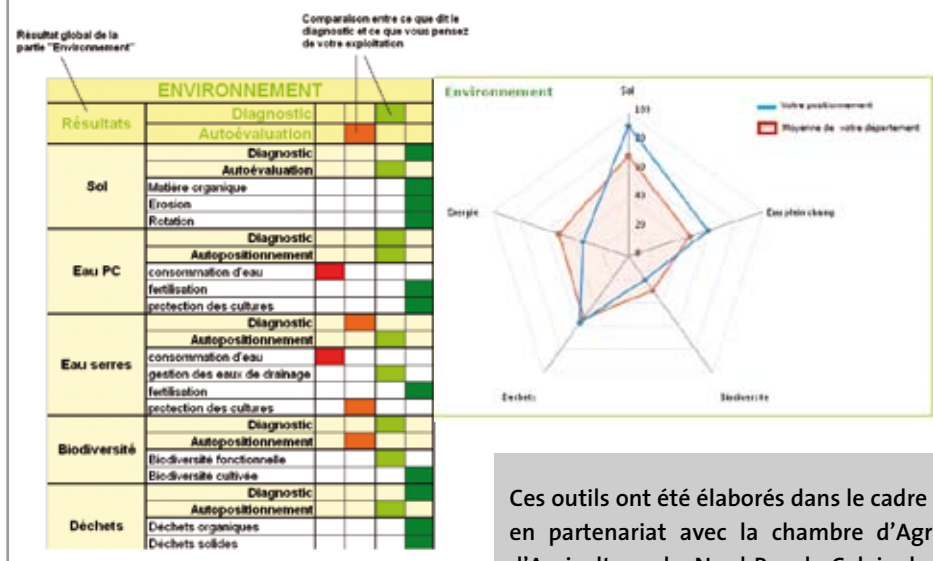
sera peut-être nécessaire ensuite en fonction de la nature de votre projet.

Formation : « Comment élaborer son projet d'entreprise ? »

Vous avez un projet pour votre exploitation : cette formation vous permet de vous poser les bonnes questions avant de vous lancer. Elle vous donne également les clés pour établir les étapes de votre plan d'action. ■

Vous êtes producteur de légumes et vous êtes intéressé par le Diagnostic stratégique Resol ou la formation : contactez la section légumes de votre FDSEA ou votre syndicat maraîcher. Contact à « Légumes de France » : o.garde@legumesdefrance.fr

Exemple de résultats du Diagnostic stratégique Resol (partie Environnement).



Ces outils ont été élaborés dans le cadre du projet RESOL, mené par Légumes de France en partenariat avec la chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, la chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, la chambre d'Agriculture de Vaucluse, Planète Légumes et le Sileban. Ce projet a été financé par le ministère de l'agriculture, France AgriMer et Vivea.